



Qu'est-ce que le Syndicat National des Artistes Plasticien·nes CGT?

Fondé en 1977, le SNAPcgt représente aujourd'hui les créateur·ices des arts graphiques, plastiques et visuels : photographes, illustrateur·ices, auteur·ices de BD, graphistes, designèreuses, plasticiennes, peintres, sculpteur·ices, scénographes, graveuses, dessinateur·ices, vidéastes, curateur·ices, critiques, performeuses, poèteses, etc.

Nous relevons toutes du même régime social : celui des artistes-auteur·ices. Nous sommes assujetties aux cotisations et contributions sociales du régime social des artistes-auteurs (La Sécurité Sociale des artistes auteur·ices – Urssaf Limousin – Pôle Artistes-Auteur·ices).

Le SNAPcgt est un pôle de réflexions, d'échange d'informations, d'entraide, de propositions et d'actions pour défendre, améliorer et promouvoir l'accomplissement de nos métiers dans des conditions de travail libres, dignes et rémunératrices.

Le SNAPcgt est déployé sur tout le territoire français. Il existe des sections syndicales à Paris, Nantes, Lyon, Marseille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Caen, Strasbourg, etc. Elles permettent de s'organiser entre travailleureuses de l'art pour défendre et porter nos revendications localement et nationalement.

À la différence des associations d'artistes-auteur·ices, nous sommes un syndicat confédéré à la Confédération Générale du Travail (CGT). C'est notre particularité et notre force. Nous assumons une grille d'analyse politique et une action qui dépasse des revendications corporatistes.

En tant que syndicat confédéré à la CGT, nous sommes résolument humanistes, antifascistes, antiracistes, anticapitalistes, anticolonialistes, internationalistes et féministes. Le SNAPcgt s'inscrit dans les luttes intersectionnelles.

La confédération nous permet de travailler sur des sujets transversaux comme la sécurité sociale et de rejoindre des alliances internationales existantes.

Dans la CGT, nous sommes fédérés à la Fédération CGT du Spectacle, qui réunit les syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel, du Cinéma, de l'Information, des Arts et de l'Action Culturelle. C'est un outil d'action et de luttes interprofessionnelles pour les travailleureuses de l'art et de la culture.

Qu'est-ce qu'on fait au SNAPcgt ?

Nous luttons pour la conquête d'un statut social complet pour les créateur·ices. Actuellement nous ne bénéficions pas des droits sociaux fondamentaux tels que la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles, de la médecine du travail, de l'assurance chômage ou des congés payés. **Nous réclamons la mise en place d'une sécurité sociale complète pour toutes les travailleures de l'art.**

Aujourd'hui, notre lutte centrale est la conquête d'une continuité de revenus, c'est-à-dire un droit à une assurance chômage pour les artistes auteur·ices.

Au SNAPcgt, des groupes de travail se mobilisent autour de revendications clés : rémunération (grilles tarifaires), accès aux droits de santé, amélioration des congés parentaux, création d'une convention collective et d'élections professionnelles, lutte contre les violences sexistes ou sexuelles, soutien aux ateliers d'artistes, rédaction de fiches pratiques sur le statut... Toutes les adhérentes peuvent participer ou initier de nouvelles actions pour faire évoluer la situation.

Le SNAPcgt siège dans de nombreuses commissions et instances : Sécurité sociale des artistes auteur·ices, AFDAS, DRAC, CNPAV, IRCEC, etc. Cette présence stratégique nous permet de faire entendre nos revendications, d'agir sur les orientations prises, et de mieux informer et accompagner les artistes auteur·ices dans leurs droits.

L'aide et la formation : un pilier essentiel du syndicat

La mission première d'un syndicat est d'accompagner individuellement les travailleuses. Nous accordons une attention particulière à l'accompagnement des artistes auteur·ices dans leurs démarches administratives (CAF, etc.). Un espace dédié sur notre Discord, très actif, permet d'échanger conseils et ressources à ce sujet.

Le syndicat est un lieu d'écoute, de soutien et d'intervention en cas de conflit avec une diffuseuse. Nous pouvons vous accompagner pour faire valoir vos droits face à une galeriste, éditeur·ice, centre d'art, commanditaire, ou toute autre structure.

La formation est un outil essentiel de lutte et d'émancipation. Mieux connaître ses droits – droits d'auteur, contrats d'édition, etc. – est indispensable. C'est pourquoi nous organisons des formations spécifiques aux enjeux rencontrés par les artistes auteur·ices. Par ailleurs, la CGT propose de nombreuses formations interprofessionnelles ouvertes à toutes : combattre les violences et harcèlement sexistes et sexuelles, prise de parole, droit du travail, etc.

Un syndicalisme démocratique, ouvert à toutes

Les orientations politiques du SNAPcgt sont décidées et votées par les adhérentes. Tous les quatre ans, un congrès fixe la ligne politique du syndicat pour les années à venir. En parallèle, une Commission Exécutive ouverte à toutes les adhérentes à jour de cotisation se réunit tous les deux mois. Elle permet de débattre et de décider collectivement des actions, des prises de position et des orientations du syndicat. Au SNAPcgt tout le monde peut prendre part aux décisions.

Nous refusons la logique du-de la porte-parole unique. Notre syndicalisme est collectif : les responsabilités sont partagées, et si certaines représentent le syndicat dans des instances, personne ne décide seul à la place des autres.

Le SNAPcgt est un espace ouvert à toutes, quels que soient son parcours, sa formation ou son expérience. Chacune peut y trouver sa place, s'impliquer, et contribuer activement à faire vivre un syndicalisme horizontal, fondé sur l'intelligence collective.

Nous portons des luttes transversales

Pour de nouveaux droits

Au SNAPcgt, nous revendiquons une sécurité sociale complète pour les artistes auteurs. C'est dans cette perspective que nous menons, depuis 2020, une lutte pour conquérir une continuité de revenus, c'est-à-dire intégrer la caisse commune de l'assurance chômage.

La continuité de revenus porte en elle une transformation radicale de la société: des revenus attachés à la personne, déconnectés d'une logique d'offre et de demande sur le marché du travail.

Luttes avec l'ensemble des travailleuses de la culture

Fédérées à la CGT Spectacle, nous agissons en lien étroit avec les autres syndicats de la fédération. Cette coopération renforce notre voix sur les enjeux interprofessionnels et nous permet de construire collectivement des outils revendicatifs ainsi que des actions de lutte communes.

Solidarités entre travailleuses indépendantes

Les modèles sociaux que nous défendons pour les artistes-auteurs peuvent être des perspectives d'avenir pour l'ensemble des travailleuses précaires. Nos luttes interprofessionnelles peuvent servir à construire des revendications pour d'autres secteurs fragilisés par le modèle économique néolibéral.

Le SNAPcgt revendique la proximité de ses métiers avec ceux d'autres travailleuses indépendantes: monteuses d'expositions, restauratrices d'œuvres, travailleuses du sexe, etc. Parce que nos conditions de travail sont liées, nos luttes le sont aussi.

Enseignements artistiques

Dans la perspective d'un monde du travail de la culture plus juste et réellement accessible à toutes, nous travaillons étroitement avec le SNÉADcgt (Syndicat National des Écoles d'Art et Design CGT) et Le Massicot (fédération des étudiant·es en école de création) pour défendre un enseignement supérieur artistique public sur tout le territoire, ouvert à toutes!

Pourquoi se syndiquer ?

Le SNAPcgt accueille les nouveaux·elles syndiqués, reconnaissant que chacune débute un jour son parcours syndical. Chacune peut s'engager à son rythme et contribuer selon ses moyens. L'apprentissage militant se fait pas à pas, en partageant savoirs et expériences.

Se syndiquer, c'est se former, c'est gagner en compétences syndicales et professionnelles, créer ensemble du matériel militant (des masques, des drapeaux...) et créer du lien. C'est le principe même de l'éducation populaire et militante, où la force du collectif prime.

Pourquoi cotiser ?

La cotisation permet de garantir l'indépendance financière de notre syndicat. Ce sont les cotisations qui rendent possibles les actions menées par le SNAPcgt.

Étant confédérées, une partie des cotisations est reversée à la Fédération du Spectacle ainsi qu'à la CGT. Plus nous sommes nombreuses à adhérer, plus nous renforçons le SNAPcgt et sa représentativité.

Il est essentiel de faire entendre notre voix et de porter nos revendications à travers un outil collectif: le syndicat. Cotiser, c'est participer concrètement à la construction de notre force commune.

Rejoindre le SNAPcgt, c'est donc s'engager dans un processus d'émancipation collective!
Quand les gens se rassemblent, militent ensemble, beaucoup de choses deviennent possibles.

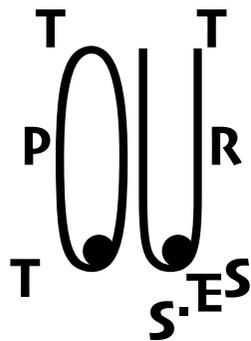


Image: Clément Valette / Formes des luttes
Typographie: Adelphe (Eugénie Bidaut - BBB), CirrusCumulus (Clara Sambot - Velvetyne), AmiAmie (Mirat Masson et al. - BBB)
Contact: www.snapcgt.org / contact@snapcgt.org

Je me syndique au SNAPcgt, parce qu'être syndiqué·e participe de l'identité professionnelle et que je veux contribuer à faire évoluer collectivement nos conditions de travail.

Je me re-syndique au SNAPcgt !

Quel montant de cotisation ?

- **1 % de vos bénéfices**, c'est la règle à la CGT. (ex: 40 € pour 4 000 €; 90 € pour 9 000 €, 120 € pour 12 000 €...)
- **32 €**, c'est la cotisation minimum nécessaire au fonctionnement financier du syndicat
- **12 € (1 € par mois)**, c'est la cotisation solidaire pour les allocataires des minimas sociaux, les étudiant·es et personnes sans aucun revenu.

Le versement de cotisations syndicales permet de bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu, égal à 66% des cotisations annuelles.

Adhésion au SNAPcgt

Date du versement • / /

Cotisation versée •

Prenom •

Nom •

Prénom •

Pseudo •

Adresse postale •

Courriel •

Téléphone(s) •

Secteur d'activité •

Site internet •

Vos préoccupations •

Toutes les informations personnelles restent internes au syndicat.

3 moyens pour cotiser

→ **Adhère en ligne par CB** [option privilégiée]
www.snapcgt.org/syndique-toi-en-ligne - QR Code:



→ **Virement bancaire** [option privilégiée]
IBAN • FR76 4255 9100 0008 0118 3473 353
CONTACTEZ-NOUS pour avoir le RIB complet •
infos@snapcgt.org

→ **Chèque à l'ordre du SNAPcgt**
Bulletin à renvoyer par mail ou courrier à votre section régionale (+ d'infos sur notre site) ou au SNAPcgt National

Syndicat National des Artistes Plasticien·es CGT
14-16 rue des Lilas 75019 Paris
contact@snapcgt.org • snapcgt.org

